A.S.P.E.C.T.

## Association pour la sauvegarde

et la promotion de l’environnement

du Conquet

1 rue Aristide Briand

## 29217 Le Conquet

Le Conquet, le 26/05/2014

# Réunion du Conseil d’Administration du 25/04/2014

Etaient présents :

M Jean Chabrol

Mme Josiane Clochon

M Christian Garnier

Mme Michèle Gendrot

Mme Jacqueline Ruel

Invité : M Philippe Gay

En préambule, Christian nous montre des photos de camions sur la corniche du Drellach : cela va certes poser des problèmes de fragilité !

**AVAP et ASPECT**

Quelle est la démarche du Maire vis à vis d’ABF sur AVAP ?

Toujours pas de réponses à nos courriers : faut-il demander une autorisation de présence de ASPECT dans l’AVAP ? C’est une commission officielle cadrée par des décrets : les personnes invitées le sont de par leur compétences donc il n’y a pas de remplaçant automatique. Y participent Milin, Quellec, Lagadec. (Cf. le décret AVAP sur Légifrance).

Calendrier AVAP : 27 mai pour boucler avant la présentation aux élus

Dans AVAP, il s’agit de périmètre, de description des bâtiments avec une hiérarchie : remarquables, intérêt patrimonial… mais on ne parle pas de l’approche paysagère, de l’analyse du paysage, des points de vue …

Commission urbanisme : 15 membres maxi avec au minimum 5 élus, personnes « qualifiées » 4 dont 2 choisies au titre du patrimoine ( JP Clochon et Ph. Gay) .On peut noter qu’il n’y aucun ordre du jour ni aucun compte-rendu !

La question se pose de savoir qui représenterait ASPECT : ce serait Josiane. Si l’on a un rendez-vous avec JL Milin, il faudra savoir ou on veut aller en matière de patrimoine et de paysage et lister les éléments d’orientation pour intervenir entre le Conseil municipal et l’enquête publique mais si pas de RV, contacter la Presse et exposer nos idées .

L’actualisation de la ZPPAUP a été faite lors de nos parcours nature.

**TAP**

Pas de remise en cause : Mme Kerros est d’accord avec la proposition de ASPECT : prise en charge du consommable et de la préparation des aires d’activités (débroussaillage par les agents municipaux)

JS Riou doit demander à la CCI qui est gestionnaire pour le Conservatoire du Littoral.

2 zones ont été définies : 1 par école avec des enfants de 9 à10 ans et 12 enfants

ASPECT interviendrait du 27/04 au 29/05 2015 les lundi et mardi sur 5 semaines : il y aura bien évidemment implication des enseignants et le transport des enfants sera assuré .